



**Adresse Postale : Cambié  
09000 Serres sur Arget**

à

Mesdames et messieurs  
les Maires des communes d'Ariège

[contact@cea09ecologie.org](mailto:contact@cea09ecologie.org)  
<http://cea09ecologie.org>

Objet : Compteurs communicants Linky

Comme prévu, ERDF commence ce mois-ci l'installation des nouveaux compteurs électriques connectés Linky en France et donc en Ariège; et ce pendant une durée de 7/8 ans pour poser *in fine* 35 millions de compteurs et 700.000 concentrateurs en fonctionnement.

Cela suppose que les mairies (propriétaires des nouveaux compteurs) donnent leur accord pour l'installation de ces concentrateurs (armoire installée sur la voie publique et clé de voûte du système) qui permettent de relayer les données de chaque compteur Linky de l'immeuble, du village ou du quartier, aux fournisseurs d'électricité.

Le CRIIREM (Centre de Recherche et d'Information Indépendant sur les Rayonnements Électro Magnétiques non ionisants) précise qu'une distance de prévention de 5 mètres sera recommandée pour des expositions non impactantes de ces concentrateurs dans les lieux de vie. Leur impact n'est donc pas neutre. <http://www.criirem.org/autres-emetteurs/compteurs-telereleve-radioreleve>

Cela suppose aussi la connaissance réelle de cette technologie avant de donner l'accord. Or, ce que nous savons, [par l'association Robin des Toits](#), c'est que le système est basé sur des échanges constants entre le compteur et les installations électriques domestiques d'une part et avec le concentrateur d'autre part. Des échanges de données permanentes par l'envoi de CPL dans le réseau (Courant Porteur en Ligne) **qui génère sur son parcours des ondes électro-magnétiques que les câbles électriques de nos habitations non blindés laissent échapper dans toutes les pièces.** Ces mêmes ondes classées [par le Centre international de recherche sur le cancer \(CIRC\)](#) "cancérogènes possibles".

Du coup, l'Allemagne a renoncé à la généralisation des compteurs communicants, seuls les foyers consommant plus de 6 000 kWh d'électricité par an seront concernés, alors que la moyenne annuelle est de 3 500 kWh : la quasi-totalité des foyers allemands échapperont donc à ces compteurs... et à leurs graves nuisances. **En France, serions-nous moins conséquents vis-à-vis de la santé des populations ?**

Aux risques sanitaires, s'ajoutent **des risques de pannes** des appareils domestiques et **d'incendie** (non couverts par les assurances), **des risques de piratage** au niveau local mais aussi macro systémique, **risques d'espionnage** à plus ou moins grande échelle (plus un système est sophistiqué donc fragile, plus sa pénétration est aisée). [Alternative Santé](#)

Il n'est pas trop tard pour réagir, notamment au niveau municipall ; **ainsi une commune (Saint-Macaire, 33490) a décidé de refuser à GrDF l'autorisation d'installer un concentrateur sur sa**

**commune** (voir document PDF joint), ce qui impliquera aucune installation de compteurs Gazpar ni Linky sur le secteur. Ce genre d'action, si elle est relayée par d'autres communes permet de poser clairement le problème du risque sanitaire de la technologie CPL et offre au débat une dimension nouvelle.

**Vous avez, comme maire, la responsabilité d'assurer les mesures de sécurité et de santé des habitants de votre commune et si vous acceptez l'implantation de cette technologie vous prenez le risque de mettre en danger les personnes les plus sensibles à ces rayonnements.**

Nous constatons autour de nous que le nombre de personnes électro-sensibles en Ariège est en augmentation, ce qui ne laisse pas insensibles des élus départementaux qui commencent à s'interroger sur l'innocuité des systèmes de communication utilisant les ondes hautes et basses fréquences.

Madame le maire, monsieur le maire, ne vous contentez pas d'une seule source d'information (en général, partie prenante de l'opération). **Sachez ce que vous faites par votre décision.** Nous espérons que vous ne resterez pas insensible à ces problèmes sanitaires et technologiques qui peuvent devenir une fois l'installation réalisée (et donc trop tard pour réagir) une catastrophe sans précédent.

Nous vous prions de croire en nos sentiments respectueux.

Le Comité Écologique Ariégeois.

Document :

**Info de l'entreprise américaine ITRON** (responsable de la fabrication des concentrateurs et compteurs Linky) [Page internet](#)  
Placé sur les postes de transformation HTA/BT, le concentrateur de données CPL sert de passerelle de communication entre le système de collecte de données des compteurs et les compteurs d'électricité communicants. Il collecte et enregistre les données des compteurs, les événements et les statistiques de communication **afin de les mettre à disposition du système de collecte des données.**

Avantages et Caractéristiques

Caractéristiques

- Prêt à l'emploi
- Communication bidirectionnelle avec le compteur d'électricité communicant
- **Communication PCL (courants porteurs en ligne)** avec le protocole standard/ouvert DLMS COSEM
- Communication flexible avec le système central : GPRS, Ethernet, etc.

Avantages

- Détection automatique de tout nouveau compteur dans le réseau
- Contrôle de l'alarme
- **Collecte de données vers le système central** en mode Push/Pull (Push : **collecte programmée des données**, Pull : **collecte à la demande**)
- Gestion des compteurs d'électricité communicants : envoi de commandes (**ex : déconnexion à distance**), reconfiguration du compteur